

De meilleurs soins de santé pour les Albertains qui peuvent payer

Presse Canadienne – CALGARY

Les patients albertains prêts à payer davantage pour se faire implanter la «Cadillac» des prothèses à la hanche ou être admis dans une chambre d'hôpital tout confort ont obtenu le feu vert, hier, quand la province a dévoilé ses scénarios de «troisième voie» en matière de réforme des soins de santé.

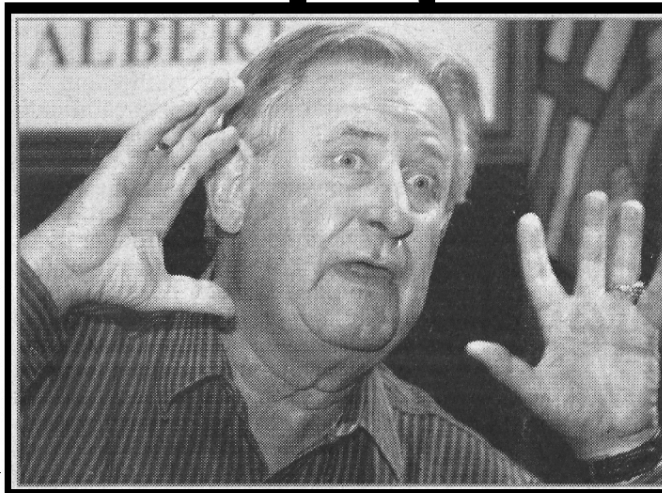
Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, et sa ministre de la Santé, Iris Evans, ont annoncé que les services régionaux de santé peuvent commencer immédiatement à offrir — et à facturer aux patients — certains articles et soins médicaux améliorés.

M. Klein a reconnu que ces changements susciteront la controverse, mais il a nié qu'ils pénalisent ceux dont le portefeuille est moins bien garni. Et selon lui, cela ne va pas à l'encontre des dispositions sur l'universalité de la Loi canadienne sur la santé.

«Je ne crois pas que ce soit à deux vitesses, a ajouté la ministre Evans. Ce qui sera médicalement nécessaire sera fourni.»

M. Klein a expliqué que pour des soins comme le remplacement de la hanche, la province paiera pour le modèle dit «de base», et un patient voulant une prothèse plus sophistiquée paiera la différence.

Aussi, les patients albertains peuvent désormais se servir d'une assurance pri-



Ralph Klein: la controverse

PRESSE CANADIENNE

vée pour se procurer des soins plus poussés en podiatrie et en chiropraxie. Ils devaient auparavant payer qu'ils aient ou non une assurance, ce qui constituait un «irritant», a dit M^{me} Evans.

L'objectif visé par ces changements est de réduire les coûts du régime d'assurance-maladie et la longueur des listes d'attente.

Roy Romanow, l'ex-premier ministre de Saskatchewan qui avait dirigé la commission royale sur l'avenir du régime de santé, a affirmé sur les ondes de CBC que les options «améliorées» concernant la pose d'une prothèse à la hanche et le choix des chambres d'hôpitaux pouvaient aller à l'encontre de la loi sur la santé,

mais que le reste lui semblait conforme aux règles fédérales. Il a qualifié la réforme de «modérée».

Mais l'opposition libérale albertaine a appelé le gouvernement fédéral à pénaliser l'Alberta, affirmant que la province se dirigeait vers un système de santé «à deux vitesses». Et le leader du Nouveau Parti démocratique albertain a parlé de discrimination de classe.

La privatisation de soins de santé est depuis longtemps un sujet de controverse en Alberta. Quand le gouvernement provincial a légiféré, il y a cinq ans, pour réglementer et élargir l'offre de soins par le secteur privé, l'Assemblée législative a été la scène de manifestations de centaines de protestataires et l'objet de vandalisme.

Lors des dernières élections fédérales, certains ont attribué la mince victoire des libéraux aux allégations selon lesquelles M. Klein et le leader conservateur fédéral Stephen Harper préparaient en cachette un projet de démantèlement du régime d'assurance-maladie.

D'autres éléments de la réforme incluent l'adoption de dossiers médicaux électroniques pour tous les Albertains, le recours accru à des équipes multidisciplinaires de médecins et de spécialistes permettant de combiner divers traitements au même endroit, et l'embauche d'un plus grand nombre de médecins et d'infirmières.